

**Section A À remplir par le bénéficiaire** (joindre un chèque non rempli sur lequel vous avez inscrit le mot « ANNULÉ »)

Numéro d'assurance sociale sous lequel votre rente est versée

Nom

Prénom

Adresse

J'autorise la Régie des rentes du Québec à verser ma rente à la Banque Nationale du Canada pour qu'elle la dépose, dans la monnaie du pays où je réside, à mon compte à l'établissement financier ou au bureau de poste indiqué dans la section B. J'autorise la Régie à fournir les renseignements nécessaires à la banque. J'accepte que cette autorisation soit régie par le droit du Québec et qu'elle relève exclusivement de ses tribunaux.

Signature du bénéficiaire  Date  année  mois  jour

**Section B À faire remplir obligatoirement par l'établissement financier ou le bureau de poste**  
*Must be completed by the financial institution or post office*

Nom de l'établissement financier ou du bureau de poste / *Name of the financial institution or post office*

Adresse / *Address*

**TYPE DE COMPTE / TYPE OF ACCOUNT**

**compte bancaire / bank account**  
 Numéro de banque et de succursale (numéro d'acheminement) / *Bank and branch code (routing number)*  
  
 Numéro de compte / *Account number*

**compte postal / postal account**  
 Numéro de compte / *Account number*  
 -  -

Nous certifions que la personne dont le nom paraît à la section A est titulaire ou cotitulaire du compte indiqué à la section B.  
*We certify that the person whose name appears in section A is the holder or joint holder of the account referred to in section B.*

Nom de la personne autorisée par l'établissement financier ou le bureau de poste  
*Name of the person authorized by the financial institution or post office*

Signature de la personne autorisée  **Date**  année  year  mois  month  jour  day

Numéro de téléphone / *Telephone number*

## Inscription et changement au dépôt direct

### Pour vous inscrire ou faire un changement au dépôt direct, vous devez :

- remplir la section **A** du présent formulaire d'autorisation ;
- faire remplir et signer la section **B** par la personne autorisée à votre établissement financier ou à votre bureau de poste ;
- joindre un chèque non rempli sur lequel vous avez inscrit le mot « ANNULÉ » ;
- nous retourner le tout à l'adresse suivante :

**Régie des rentes du Québec**  
**Case postale 5200**  
**Québec (Québec) G1K 7S9**  
**CANADA**

Nous vous assurons que les renseignements fournis seront traités de façon confidentielle.

N. B. Dans le cas d'un changement de compte, vous devez attendre un premier dépôt dans votre nouveau compte avant de fermer l'ancien.

## Mille et une bonnes raisons de vous inscrire au dépôt direct

**La Régie des rentes du Québec vous offre la possibilité de recevoir votre rente par dépôt direct, en monnaie du pays où vous résidez. La rente est alors versée dans votre compte bancaire ou postal à l'établissement de votre choix.**

### Le dépôt direct, c'est...

- **Simple**  
Vous recevez votre rente directement dans votre compte.
- **Rapide**  
Vous évitez les délais postaux et les délais d'encaissement.
- **Économique**  
Vous éliminez les frais d'encaissement.
- **Sécuritaire**  
Vous êtes toujours assuré de toucher votre rente le jour où elle est due, même en cas de grève des postes.
- **Flexible**  
Si vous changez d'avis, vous pourrez toujours demander de recevoir sans frais votre rente par la poste, en dollars canadiens.

Plus de 91 % des bénéficiaires du Régime de rentes du Québec reçoivent leur rente par dépôt direct.